

31 mars 2022

---

**CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE**

**ÉTATS  
FINANCIERS**

**31 MARS 2022**

**SOMMAIRE**

**Page**

Rapport de l'auditeur indépendant

2 - 4

Résultats

5

Évolution de l'actif net

6

Bilan

7

Flux de trésorerie

8

Notes complémentaires

9 - 15

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.



### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Bernard Bape inc.*

Vaudreuil-Dorion, le 20 juin 2022

# CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

## RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 2022

5

	2022	2021
<b>PRODUITS</b>		
Subventions, projets et dons (note 3)	1 694 608 \$	1 561 521 \$
Loyer	3 900	3 900
Intérêts et ristournes	3 701	3 359
Activités, contributions de membres et autres	90	-
	<hr/>	<hr/>
	1 702 299	1 568 780
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	1 209 514	1 067 959
Projets spéciaux	269 645	241 046
Frais communs de l'immeuble	11 088	14 020
Honoraires professionnels et consultants	10 728	15 684
Fournitures de bureau et papeterie	9 862	10 235
Informatique	8 899	12 107
Frais de déplacement et de représentation	7 802	6 819
Entretien et réparations	7 690	8 440
Publicité	3 757	472
Télécommunications	3 067	4 895
Abonnements et cotisations	1 814	2 677
Frais bancaires	1 641	1 998
Assurances	1 262	773
Formation et colloque	1 021	114
Location d'équipement	316	511
Amortissement des immobilisations	25 160	25 329
	<hr/>	<hr/>
	1 573 266	1 413 079
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<hr/>	<hr/>
	129 033	155 701
<b>AUTRES PRODUITS</b>		
Subvention - Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	20 000	-
Subvention salariale temporaire	-	20 530
	<hr/>	<hr/>
	20 000	20 530
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<hr/>	<hr/>
	149 033 \$	176 231 \$

**CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
Exercice terminé le 31 mars 2022

6

	Grevé d'affectations internes (note 13)	Investi en immo- bilisations	Non affecté	2022 Total	2021 Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	417 008 \$	184 181 \$	294 678 \$	895 867 \$	719 636 \$
Excédent des produits sur les charges	(26 872)	(14 161)	190 066	149 033	176 231
Affectations internes	71 500	-	(71 500)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	461 636 \$	170 020 \$	413 244 \$	1 044 900 \$	895 867 \$

# CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

## BILAN

31 mars 2022

7

ACTIF	2022	2021
<b>COURT TERME</b>		
Encaisse	756 077 \$	754 221 \$
Débiteurs (note 4)	313 620	131 677
Subventions à recevoir	244 519	266 313
Frais payés d'avance	19 471	8 089
	1 333 687	1 160 300
<b>IMMOBILISATIONS (note 5)</b>	186 895	212 055
	1 520 582 \$	1 372 355 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 7)	312 866 \$	270 375 \$
Apports reportés (note 8)	105 941	118 239
	418 807	388 614
<b>DETTE À LONG TERME (note 9)</b>	40 000	60 000
<b>APPORTS REPORTÉS RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS (note 10)</b>	16 875	27 874
	475 682	476 488
<b>ACTIF NET</b>		
<b>GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES (note 13)</b>	461 636	417 008
<b>INVESTI EN IMMOBILISATIONS</b>	170 020	184 181
<b>NON AFFECTÉ</b>	413 244	294 678
	1 044 900	895 867
	1 520 582 \$	1 372 355 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

 administrateur

 administrateur

# CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

## FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars 2022

8

	2022	2021
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	149 033 \$	176 231 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Aide gouvernementale	(20 000)	-
Amortissement des immobilisations	25 160	25 329
Amortissement des apports reportés	(10 999)	(12 468)
	143 194	189 092
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 11)	(141 338)	261 076
	1 856	450 168
<b>ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations	-	(20 826)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunt à long terme	-	60 000
Apports reportés	-	19 366
	-	79 366
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE</b>	1 856	508 708
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	754 221	245 513
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	756 077 \$	754 221 \$

## 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est d'offrir un éventail de services en matière d'intégration socio-économique destinés aux jeunes adultes.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

### Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers, la durée de vie utile des immobilisations et la comptabilisation des revenus reportés.

### Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	Périodes
Bâtiment	25 ans
Mobilier et équipement	5 ans
Équipement informatique	3 ans

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

# CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2022

10

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Aide gouvernementale

Les subventions sont comptabilisées lorsqu'il est raisonnablement certain que les conditions requises pour leur obtention sont respectées et continueront d'être respectées.

L'aide gouvernementale afférente aux charges courantes entre dans le calcul du résultat net de l'exercice et est comptabilisée dans les autres produits.

L'organisme a également bénéficié d'un prêt-subvention, tel que décrit à la note 9. La portion subvention de ce prêt est comptabilisée à titre d'aide gouvernementale conformément à la méthode comptable décrite précédemment au moment de l'octroi du prêt-subvention.

#### Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

### 3. SUBVENTIONS, PROJETS ET DONNS

	2022	2021
Partenaires Passeport pour ma réussite	444 415 \$	436 562 \$
Emploi-Québec - Service d'aide à l'emploi	420 996	502 736
Partenaires Intervenants communautaires scolaires	260 173	281 024
Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales - Soutien mission globale	185 919	-
Secrétariat à la jeunesse - Créneau carrefour jeunesse	158 100	177 100
Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales - Activités spécifiques	81 853	-
Programme de recherche - Adaptations en temps de pandémie	30 117	9 583
Arrondissement de Lachine	17 588	8 753
Desjardins - Mes finances, mes choix	16 687	10 609
Partenaires Passage primaire secondaire	14 405	12 389
Lakeside Academy - Raccrochage	13 485	13 546
CSSS de Lachine (Milieux de vie favorables)	12 373	5 048
Programme Passeport - Projets Grant	9 214	20 521
Emplois d'été Canada	5 976	12 632
Programme d'intervention de milieu jeunesse de la Ville de Montréal	3 802	10 439
Partenaires H2O	3 384	665
Dalbé-Viau - Raccrochage	2 835	4 500
Solde à reporter	1 681 322 \$	1 506 107 \$

# CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2022

11

### 3. SUBVENTIONS, PROJETS ET DONNS (suite)

	2022	2021
Solde reporté	1 681 322 \$	1 506 107 \$
Partenaires projet-pilote 16-24	2 287	3 036
Ville de Montréal	-	25 053
Emploi-Québec - Service d'aide aux frais périphériques - Covid-19	-	9 857
Concert'Action Lachine - Fonds d'urgence pour l'appui communautaire (FUAC)	-	5 000
Amortissement des apports reportés	10 999	12 468
	<u>1 694 608 \$</u>	<u>1 561 521 \$</u>

### 4. DÉBITEURS

	2022	2021
Taxes à la consommation	11 401 \$	11 350 \$
Taxes municipales à recevoir de OBNL Regroupement	61 159	55 162
À recevoir d'un organisme sans but lucratif	234 473	60 939
Autres	6 587	4 226
	<u>313 620 \$</u>	<u>131 677 \$</u>

### 5. IMMOBILISATIONS

			2022	2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Bâtiment	318 587 \$	139 250 \$	179 337 \$	192 080 \$
Mobilier et équipement	83 428	82 206	1 222	1 608
Équipement informatique	77 506	71 170	6 336	18 367
	<u>479 521 \$</u>	<u>292 626 \$</u>	<u>186 895 \$</u>	<u>212 055 \$</u>

### 6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé de 30 000 \$ au taux préférentiel bancaire plus 3,50 %.

# CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2022

12

### 7. CRÉDITEURS

	2022	2021
Fournisseurs et frais courus	47 909 \$	35 861 \$
Salaires et vacances	163 804	87 085
Avances d'un organisme sans but lucratif, sans intérêt	101 153	147 429
	<u>312 866 \$</u>	<u>270 375 \$</u>

### 8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions reçues au cours de l'exercice destinées à couvrir les charges pour des projets de l'exercice subséquent.

	2022	2021
Solde au début	118 239 \$	171 595 \$
Montant reçu au cours de l'exercice	105 941	118 239
	<u>224 180</u>	<u>289 834</u>
Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	118 239	171 595
Solde à la fin	<u>105 941 \$</u>	<u>118 239 \$</u>

### 9. DETTE À LONG TERME

	2022	2021
Prêt garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023. Ce prêt fera l'objet d'une radiation de 33 % s'il est remboursé en totalité avant cette date <sup>(a)</sup>	40 000 \$	60 000 \$

Les versements en capital à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2023	- \$
2024	40 000 \$

- a) Au 31 mars 2022, étant raisonnablement certain de rembourser 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, l'organisme a constaté 20 000 \$ au résultat net à titre d'aide gouvernementale, présentée sous la rubrique Autres produits

# CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2022

13

### 10. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions destinées à financer des immobilisations. Ces contributions sont amorties à titre de produits au même rythme que l'immobilisation correspondante.

	2022	2021
Solde au début	27 874 \$	20 976 \$
Montant reçu au cours de l'exercice	-	19 366
Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	27 874	40 342
	10 999	12 468
Solde à la fin	16 875 \$	27 874 \$

### 11. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2022	2021
Débiteurs	(181 943) \$	64 657 \$
Subventions à recevoir	21 794	152 061
Frais payés d'avance	(11 382)	(711)
Créditeurs	42 491	98 425
Apports reportés	(12 298)	(53 356)
	(141 338) \$	261 076 \$

### 12. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme est lié par un bail à long terme échéant en juin 2023, représentant un engagement futur de 34 774 \$, comprenant les versements suivants pour les deux prochains exercices :

2023	27 792 \$
2024	6 982 \$

# CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2022

14

### 13. AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a résolu d'affecter un montant de 64 000 \$ au versement de bourses à des finissants pour le projet Passeport pour ma réussite, un montant de 2 500 \$ pour le 25e anniversaire et un montant de 5 000 \$ pour des capsules vidéos pour le projet Passage primaire secondaire.

	Solde au début des engagements	Engagement de l'exercice	Utilisation de l'exercice	Solde à la fin des engagements
Travaux de climatisation	5 000 \$	- \$	- \$	5 000 \$
Bourses - Passeport pour ma réussite	255 508	64 000	20 872	298 636
25e anniversaire	7 500	2 500	-	10 000
Travaux- Toiture	20 000	-	-	20 000
Système d'évacuation d'air	2 000	-	-	2 000
Symposium et journées d'orientation	27 500	-	-	27 500
Équipement informatique	6 000	-	6 000	-
Relance en publicité	6 000	-	-	6 000
Formation	2 500	-	-	2 500
Réserve pour travaux au bâtiment	50 000	-	-	50 000
Projets spéciaux	35 000	-	-	35 000
Capsules vidéo - Passage primaire secondaire	-	5 000	-	5 000
	417 008 \$	71 500 \$	26 872 \$	461 636 \$

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

#### 14. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques.

##### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'un organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs et sa dette à long terme.

##### **Risque de crédit**

L'organisme est exposé au risque de crédit sur les débiteurs et les subventions à recevoir. Les subventions à recevoir étant gouvernementales, le risque est très minime. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.